

L'Onu félicite l'Espagne

Partage international n° 203 - Juillet 2005

L'Espagne a accueilli des immigrants en situation irrégulière : elle a fourni des permis de travail et des papiers à environ 700 000 immigrants irréguliers déjà installés dans le pays. Le gouvernement espagnol a annoncé une amnistie de trois mois pendant lesquels les immigrants en situation irrégulière pouvaient faire une demande pour régulariser leur situation. D'autres pays européens, comme l'Italie, ont pratiqué des amnisties similaires dans le passé mais jamais sur une si grande échelle.

La démarche espagnole se produit au moment où la tendance en Europe est au renforcement des règlements et à la prise de mesures énergiques contre les immigrants économiques.

Louise Arbour, haut commissaire pour les droits de l'homme, a fait l'éloge de l'initiative du gouvernement espagnol. « *J'estime que c'est une évolution très positive* », a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse à Madrid.

L. Arbour, ancien procureur du tribunal international concernant l'ex Yougoslavie et le Rwanda, et haut

commissaire aux Nations unies depuis février 2004, a ajouté : « *Je suis consciente que les gouvernements sont confrontés à un sérieux dilemme, car ils craignent qu'une régularisation attire davantage d'immigrés clandestins. Néanmoins, le gouvernement espagnol n'a pas craint de donner des droits à des personnes qui n'en possédaient pas. Les citoyens sont devenus très sceptiques et ne savent plus qui croire au sujet de questions comme celle de l'immigration. Mais les Etats doivent montrer clairement qu'ils respectent les droits de l'homme.* »

Espagne

Sources : El Mundo, Espagne

Thématiques : [Société](#), [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)